

85

Vendée
c|a.u.e

ARCHITECTURE
URBANISME
ENVIRONNEMENT



VENDÉE
LE DÉPARTEMENT

Annexe 13

—
CONSEILS PRATIQUES DE PLANTATION
—

PLANTER DANS LA PLAINE

PRÉAMBULE

Le département de la Vendée présente une diversité de paysages marquant fortement l'identité du territoire ; le patrimoine végétal en est un élément majeur. Cet environnement exceptionnel nécessite une attention particulière pour assurer sa pérennité.

Soucieux de préserver et de transmettre ce patrimoine, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), dans le cadre de sa mission de sensibilisation de la population et de promotion de l'identité des paysages et de qualité de l'environnement, a souhaité réaliser un guide des essences végétales à privilégier lors des plantations.

Planter dans la plaine se veut tout à la fois un outil de sensibilisation à l'environnement et au paysage vendéen, mais aussi un guide pratique permettant de conserver la richesse et la spécificité de ce patrimoine.

Destiné à toutes les personnes souhaitant planter : habitants, élus et professionnels, il présente les essences locales poussant à l'état naturel ou naturalisées et éprouvées par une longue tradition, à privilégier lors des mises en place de végétaux.

Outre leur adaptation au sol, au climat et aux usages locaux, elles garantissent une intégration harmonieuse au paysage de la plaine.

PLANTER DANS LA PLAINE

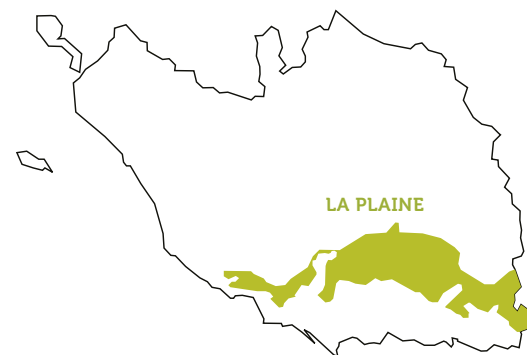
La plaine correspond à la limite nord du Bassin Aquitain, elle offre des conditions favorables aux grandes cultures notamment céréalières. Dans ce paysage ouvert exposé aux vents, les plantations peuvent jouer un rôle important de protection des sols et d'intégration paysagère.

Les haies champêtres pourront assurer des fonctions agronomiques, tandis que les bosquets et les boisements favoriseront l'intégration des bâtiments agricoles. Les alignements d'arbres le long des routes serviront de repère et permettront l'identification des bourgs.

Le sol calcaire de la plaine, séchant, soumis à des vents modérés mais parfois persistants et les étés secs ont un impact important sur la végétation.

Dans la plaine, l'eau présente sous forme de nappes phréatiques souterraines est une ressource précieuse, aussi le choix d'essences pouvant supporter des épisodes de sécheresse est à privilégier.

Ce document présente les espèces d'arbres et d'arbustes les plus couramment rencontrées dans leurs principales utilisations : arbre isolé, alignement, bosquet, haie champêtre et haie libre près des habitations.



1

L'ARBRE ISOLÉ

OBJECTIF PAYSAGER

Créer un élément de repère, identifier un lieu.

LOCALISATION

À proximité des villages, dans les cours de ferme, au niveau des carrefours, des calvaires, sur les places de ville, au niveau des entrées de ville.

EN CAMPAGNE

- chêne pédonculé (*sol frais)
- chêne pubescent
- chêne sessile (à privilégier)
- cormier
- érable champêtre
- frêne commun (*sol frais) (*risque de chalarose)
- noyer commun

AUX ABORDS DES BOURGS

- chêne vert
- érables (champêtre et sycomore)
- marronnier (arbre de parc)
- noyers (commun, hybride, noir)
- poiriers variétés anciennes
- pommiers variétés anciennes
- platane (arbre de parc)
- tilleuls (à petites et à grandes feuilles)

2

EN ALIGNEMENT

OBJECTIF ENVIRONNEMENTAL

Améliorer le confort thermique des usagers (apporter un ombrage).

OBJECTIF PAYSAGER

Mettre en scène une voie, un axe, une entrée de ville (créer un événement fort), souligner une direction.

LOCALISATION

En bordure de route, en entrée de ville, le long des axes principaux et des rues du bourg.

VÉGÉTAUX RECOMMANDÉS

EN CAMPAGNE

- chêne pédonculé (*sol frais)
- chêne pubescent
- chêne sessile (à privilégier)
- cormier
- frêne commun (*sol frais) (*risque de chalarose)
- noyer commun

AUX ABORDS DES BOURGS

- charme
- chêne vert
- érable champêtre
- érable plane (arbre de parc)
- érable sycomore (arbre de parc)
- marronnier (arbre de parc)
- noyers (commun, hybride, noir)
- poiriers variétés anciennes
- pommiers variétés anciennes
- platane (arbre de parc)
- tilleuls (à petites et à grandes feuilles)

3

LE BOSQUET

OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX

Améliorer le confort thermique à proximité des habitations (créer un brise-vent, apporter un ombrage), produire du bois de chauffage (selon la surface des plantations et le choix des espèces).

OBJECTIF PAYSAGER

Accompagner les bâtiments (intégration paysagère).
Zone de refuge pour la faune.

LOCALISATION

Délaissé agricole, en bordure de route, en entrée de ville, le long des axes principaux et des rues du bourg.

VÉGÉTAUX RECOMMANDÉS

ARBRES

- alisier torminal
- charme
- chêne pubescent
- chêne sessile (à privilégier)
- cormier
- érables champêtre, sycomore, pubescent, de Montpellier,
- frêne commun (*sol frais) (*risque de chalarose)
- merisier
- noyers (commun, hybride, noir)
- ormes (champêtre, hybride, Lutèce)
- prunier myrobolan
- tilleul à petites feuilles

ARBUSTES

- cornouiller mâle
- cornouiller sanguin
- fusain d'Europe
- néflier
- nerprun purgatif
- noisetier commun
- prunellier
- sureau noir
- troène commun
- viorne lantane



4

LA HAIE CHAMPÊTRE

OBJECTIFS AGRONOMIQUES

Limiter l'érosion des sols, créer un brise-vent (en mélangeant arbustes, cépées* et arbres tiges), abriter le bétail.

OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX

Produire du bois de chauffage (selon la longueur des plantations et le choix des espèces), servir de support de biodiversité (abris, lieu de reproduction, source de nourriture pour la faune sauvage), assurer la continuité des corridors écologiques, améliorer le confort thermique à proximité des habitations (créer un brise-vent, apporter un ombrage).

OBJECTIFS PAYSAGERS

Clôturer une parcelle, intégrer des bâtiments.

LOCALISATION

En milieu rural : au niveau de bordure de chemins, des séparations de champs, des espaces naturels, des sièges d'exploitation, des villages.

En milieu urbain : au niveau des coulées vertes, des espaces verts, des limites parcellaires.

VÉGÉTAUX RECOMMANDÉS

ARBRES

- alisier torminal
- charme
- chêne sessile (à privilégier)
- chêne pédonculé (*sol frais)
- chêne pubescent
- cormier
- érables champêtre, de Montpellier
- frêne commun (*sol frais) (*risque de chalarose)
- merisier
- ormes (champêtre, hybride, Lutèce)
- poirier franc
- pommier franc
- prunier myrobolan

ARBUSTES

- cornouiller mâle
- cornouiller sanguin
- fusain d'Europe
- néflier
- nerprun purgatif
- noisetier commun
- prunellier
- sureau noir
- troène commun
- viorne lantane



5

LA HAIE LIBRE PRÈS DES HABITATIONS

OBJECTIF AGRONOMIQUE

Limiter l'érosion des sols.

OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX

Améliorer le confort thermique à proximité des habitations (créer un brise-vent, apporter un ombrage), servir de support de biodiversité (abris, lieu de reproduction, source de nature pour la faune sauvage), améliorer l'équilibre écologique du jardin (en privilégiant les essences locales).

OBJECTIFS PAYSAGERS

Clôturer une parcelle, donner de l'intimité, favoriser l'intégration paysagère.

LOCALISATION

Abords de fermes, franges et entrées de bourg, lotissements d'activités et d'habitations.

VÉGÉTAUX RECOMMANDÉS

Il convient d'utiliser en majorité les essences locales préconisées pour la haie champêtre. On pourra leur adjoindre avec parcimonie ces végétaux plus horticoles.

ARBRES

- cerisier à grappes
- marronnier
- platane
- poirier variétés anciennes
- pommier variétés anciennes
- prunier myrobolan
- tilleul

ARBUSTES

- amélanchier
- buis
- noisetier à gros fruits
- troène persistant
- viorne tin



PLANTER DANS LA PLAINE

ARBRES DE HAUT JET
ET EN CÉPÉE

ALISIER TORMAL
Sorbus torminalis

C C_é H_j



CERISIER À GRAPPES
Prunus padus

C C_é



CHARME
Carpinus betulus

M C C_é H_j



MERISIER
Prunus avium

C H_j



NOYER COMMUN
Juglans regia

C H_j



ORMES
(résistant à la graphiose)
Ulmus lutèce & ulmus resista

C C_é H_j



CHÊNE PÉDONCULÉ
Quercus robur

C H_j



CHÊNE PUBESCENT
Quercus pubescens

M C H_j



CHÊNE SESSILE
Quercus petraea

C H_j



PLATANE
Platanus acerifolia

C H_j



POIRIER FRANC
Pyrus pyraster

C H_j



PRUNIER MYROBOLAN
Prunus cerasifera

C C_é



CORMIER
Sorbus domestica

C H_j



ÉRABLE CHAMPÊTRE
Acer campestre

C H_j C_é



ÉRABLE PLANE
Acer platanoides

C H_j



TILLEULS
Tilia cordata & tilia platiphyllus

C H_j



ÉRABLE SYCOMORE
Acer pseudoplatanus

C H_j



FRÊNE COMMUN
Fraxinus excelsior

C H_j C_é



MARRONNIER
Aesculus hippocastanum

C H_j

- P** **Essences persistantes** (gardant leur feuillage en hiver).
- C** **Essences caduques** (perdant leur feuillage en hiver).
- M** **Essences marcescentes** (dont le feuillage sec reste attaché aux branches en hiver).
- H_j** **Arbres de haut jet** (qu'on laisse se développer).
- C_é** **Arbres utilisables en cépée** (qu'on taille à dix cm du sol la 3^e année pour obtenir une ramification depuis la base).

PLANTER DANS LA PLAINE

ARBUSTES ET ARBRISSEAUX



AMÉLANCHIER
Amelanchier canadensis

C



BOURDAINE
Rhamnus frangula

C



BUIS
Buxus sempervirens

P



CORNOUILLER SANGUIN
Cornus sanguinea

C



FUSAIN D'EUROPE
Euonymus europæus

C



NOISETIER
Corylus avellana

C



NERPRUN PURGATIF
Rhamnus catharticus

C



PRUNELLIER
Prunus spinosa

C



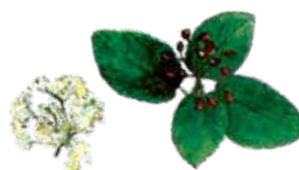
SUREAU NOIR
Sambucus nigra

C



TROÈNE COMMUN
Ligustrum vulgare

M C



VIORNE LANTANE
Viburnum lantana

C



VIORNE TIN
Viburnum tinus

P

ANNEXE GLOSSAIRE

SOL FRAIS

Un sol frais est un sol qui garde un minimum d'humidité, ainsi selon un gradient croissant on parle de sol sec, frais, humide, gorgé d'eau... Certains végétaux comme le chêne pédonculé sont à planter exclusivement en sol frais au risque de dépérir.

ARBRES DE HAUT JET

Arbres qu'on laisse se développer : ils ont un tronc unique, droit et élancé. Leur silhouette reste naturelle.

ARBRES EN CÉPÉE

Arbres qu'on taille à dix centimètres du sol dans leur troisième année, pour obtenir une ramification depuis la base.

CHALAROSE

Chalara fraxina est un champignon responsable du dépérissement des pousses du frêne, pouvant entraîner la mort des jeunes arbres, plus rarement des arbres adultes. Afin d'en freiner la propagation, il est recommandé de privilégier la diversité en plantant des frênes en mélange avec d'autres essences.

PYRALE DU BUIS

La Pyrale du buis est une espèce de papillon de la famille des Crambidae, originaire d'Extrême-Orient. Introduite accidentellement en Europe dans les années 2000 via des végétaux importés d'Asie, elle y est rapidement devenue invasive. Les chenilles se nourrissent exclusivement de buis, dont elles consomment les feuilles et l'écorce. En l'absence de prédateurs, les chenilles peuvent provoquer des dégâts très importants pouvant aller jusqu'à la défoliation totale de leurs plantes-hôtes.

TABLEAUX DE SYNTHÈSE

ARBRES	ARBRE ISOLÉ	ALIGNEMENT	BOSQUET	HAIE CHAMPÊTRE	HAIE LIBRE *
ALISIER TORNAL			•	•	•
CERISIER À GRAPPES					★
CHARME		•	•	•	•
CHÊNE PÉDONCULÉ	•	•		•	
CHÊNE PUBESCENT	•	•	•	•	
CHÊNE SESSILE	•	•	•	•	
CHÊNE VERT	•	•			•
CORMIER	•	•	•	•	
ÉRABLE CHAMPÊTRE	•	•	•	•	•
ÉRABLE PLANE		•			
ÉRABLE SYCOMORE	•	•	•		
FRÊNE COMMUN *	•	•	•	•	•
MERISIER			•	•	
MARRONNIER	•	•			•
NOYERS (commun, hybride, noir)	•	•	•		
ORMES (champêtre, hybride, Lutèce)			•	•	•
PLATANE	•	•			
POIRIER FRANC				•	•
POIRIER VARIÉTÉS ANCIENNES	•	•			•
POMMIER FRANC				•	•
POMMIER VARIÉTÉS ANCIENNES	•	•			•
PRUNIER MYROBOLAN			•	•	•
TILLEUL À PETITES FEUILLES	•	•	•		•
TILLEUL À GRANDES FEUILLES	•	•			•

ARBUSTES & ARBRISSEAUX	BOSQUET	HAIE CHAMPÊTRE	HAIE LIBRE *
AMÉLANCHIER			★
BOURDAINE		•	•
BUIS ♦			★
CORNOUILLER MÂLE	•	•	•
CORNOUILLER SANGUIN	•	•	•
FUSAIN D'EUROPE	•	•	•
NÉFLIER	•	•	
NERPRUN PURGATIF	•	•	•
NOISETIER À GROS FRUITS			★
NOISETIER COMMUN	•	•	•
PRUNELLIER	•	•	
SUREAU NOIR	•	•	•
TROÈNE COMMUN	•	•	•
TROÈNE PERSISTANT			★
VIORNE LANTANE	•	•	•
VIORNE TIN			★

* HAIE LIBRE

Près du bâti, on veillera à composer des haies libres en utilisant quelques essences horticoles parmi les essences champêtres.

★ ESSENCE HORTICOLE

Plante cultivée pour l'ornement du jardin, ne se trouvant pas à l'état naturel dans le paysage local.

• ESSENCE CHAMPÊTRE

Plante poussant à l'état naturel dans le paysage local, ou éprouvée par un usage traditionnel.

* ATTENTION À LA CHALAROSE

♦ ATTENTION À LA PYRALE DU BUIS



CONSEIL d'ARCHITECTURE, d'URBANISME
et de l'ENVIRONNEMENT de la VENDÉE,

Pour tout renseignement, contactez-nous au 02 51 37 44 95
ou sur **www.caue85.com**

retrouvez-nous sur



—

Conception & réalisation : CAUE de la Vendée.

Conception graphique : www.pascalmaurand.fr

Photographies : CAUE de la Vendée.

Photo aérienne de couverture : ©Michel Bernard, ECAV Aviation.

Impression : AMD (49)

Avec le concours de la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire,
du Centre National de la Propriété Forestière,
et du Service Nature du Conseil Départemental de la Vendée.

Version revue et corrigée : septembre 2020

ISSN : 2110-0578

ISBN : 978-2-918010-42-5

